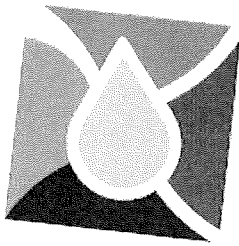


23 MARS 2026

Bureau du courrier



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET DE GESTION  
DE LA RESSOURCE EN EAU  
DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE (SMEGREG)**

**COMITE SYNDICAL  
REUNION PLENIERE DU 11 FEVRIER 2026**

**PROCES - VERBAL**

**MEMBRES PRESENTS**

Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE	Conseillère métropolitaine
M. Bruno CLEMENT	Commune de Saucats
M. Pierre DURAND	SIAO de Carbon-Blanc
M. Gérard GAY	SIAEP Bassanne-Dropt-Garonne
M. Maxime GHESQUIERE	Conseiller métropolitain
Mme Célia MONSEIGNE	Conseillère départementale

**MEMBRES REPRESENTES**

M. Gérard CHAUSSET <i>pouvoir donné à M. GHESQUIERE</i>	Conseiller métropolitain
Mme Pascale PAVONE <i>pouvoir donné à Mme CASSOU-SCHOTTE</i>	Conseillère métropolitaine

**MEMBRES ABSENTS NON REPRESENTES**

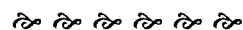
M. Eric ARRIGONI	SIAEPA Castelnau de Médoc
M. Jean-Luc DARQUEST	SIAEPA du nord Libournais
Mme Valérie DROUHAUT	Conseillère départementale
Mme Carole GUERE	Conseillère départementale
Mme Valérie GUINAUDIE	Conseillère départementale
M. Emmanuel SALLABERRY	Conseiller métropolitain
Mme Agnès SEJOURNET	Conseillère départementale

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION**

Mme Françoise BEGUE	SMEGREG
Mme Mélanie EROSTATE	SMEGREG
M. Bruno de GRISSAC	SMEGREG
M. Christian RAYNAL	SIAEPA de Bonnetan
Mme Julie ROUSSARIE	Département Gironde
Mme Alice VACELET	SMEGREG

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION (EN VISIO CONFERENCE)**

M. Joachim BOISARD	SIEA d'Arveyres
Mme Carole GUERE	Conseillère départementale
M. Edouard QUINTANO	SIE Saint-Jean d'Illac-Martignas
Mme Danielle SECCO	SIAEPA de Saint Selve



*Mme Monseigne ouvre la séance à 10h10, accueille les participants présents et ceux qui suivront la réunion en visioconférence. Puis elle indique que le quorum n'ayant pas été atteint lors de la première réunion du comité syndical convoqué pour le 04 février 2026, le comité peut délibérer valablement ce jour sans condition de quorum.*

*Elle informe les membres du Comité syndical que la prochaine réunion consacrée au budget primitif 2026 se tiendra le 04 mars 2026 à 10 heures au siège du SIAO de Carbon-Blanc à Bassens et sera suivie d'un déjeuner. M. Durand est remercié d'avoir proposé d'héberger cette réunion.*

*M. Clément est désigné secrétaire de séance. Le procès-verbal de la réunion sera établi sous son contrôle.*

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2025
2. Modification de la composition du comité syndical
3. Contrat eau et climat avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne
4. Eléments pour un programme 2026
5. Débat d'orientation budgétaire 2026



### **1. Procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2025**

Mme MONSEIGNE demande s'il y a des observations sur ce procès-verbal.

*Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (8 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité syndical adopte le procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2025.*

### **2. Modification de la composition du comité syndical**

Mme Monseigne informe le comité du remplacement de M. Garrigues par M. Sallaberry en tant que délégué de Bordeaux Métropole. La place laissée libre au bureau par cette modification est donc à pourvoir, le délégué appelé à siéger au bureau devant être issu et proposé par le collège de Bordeaux Métropole.

Mme Cassou-Schotte et M. Ghesquière proposent M. Chausset (pour lequel M. Ghesquière a reçu pouvoir) pour siéger au bureau.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (8 pour, 0 contre, 0 abstention), sur proposition des délégués de Bordeaux Métropole présents et représentés, le Comité Syndical élit M. Gérard CHAUSSET en tant que membre du bureau.

### **3. Contrat eau et climat avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne**

Mme Monseigne remercie l'Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG) dont les aides au SMEGREG augmentent dans le cadre du 12<sup>ème</sup> programme d'intervention.

Puis la parole est donnée à M. de Grissac pour une présentation du projet de contrat illustrée d'un diaporama.

MM. Raynal et Durand regrettent que les services d'eau potable et d'assainissement reçoivent peu de réponses favorables à leurs demandes d'aides à l'AEAG.

M. Gay précise que l'AEAG intervient davantage quand il s'agit de substitutions.

M. Clément illustre par le cas de travaux sur un forage sur la commune de Saucats.

M. de Grissac évoque la question de la mise en œuvre imparfaite du principe pollueur payeur, de la récupération des coûts et des transferts d'une catégorie d'usagers contributeurs à une autre catégorie d'usagers bénéficiaires.

Mme Cassou-Schotte annonce que le Comité national de l'eau, dont elle est membre, se réunit cet après-midi et recevra la ministre de la transition écologique. A l'instar de la motion des présidents des comités de bassin adressée à la ministre, Mme Cassou-Schotte indique qu'elle peut faire remonter des problématiques.

M. de Grissac reprend en présentant les incidences budgétaires du contenu du projet de contrat.

Mme Monseigne conclut que le budget sera adapté pour déployer les actions identifiées.

M. Ghesquière évoque la réunion de bilan des Espaces Info Economies d'Eau en 2025 et souhaite que le budget consacré à ce dispositif soit augmenté ; puis il loue les actions de communication récemment menées.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (8 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical prend acte des propositions de contractualisations avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

#### **4. Eléments pour un programme 2026**

La parole est donnée à M. de Grissac pour une présentation de ce rapport illustrée d'un diaporama.

M. Raynal demande des précisions sur le projet Cénomaniensud Gironde, désormais identifié comme Crétacé sud Gironde (CSG).

Mme Guere affirme son souhait de voir le Département participer activement à toutes ces réflexions et actions.

Mme Monseigne va dans le même sens : il faut associer au maximum l'ensemble des élus à l'évolution de la mise en œuvre de ce projet CSG.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (8 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical :

- prend acte du projet de programme 2026 qui lui a été présenté et en valide le contenu ;
- autorise la Présidente à engager toute procédure et à signer tous documents nécessaires à l'engagement des opérations récurrentes (Espaces Info Economies d'Eau et l'Eau un enjeu majeur) et celles susceptibles d'être mises en œuvre sans attendre ;
- autorise la Présidente à solliciter les aides financières des partenaires potentiels et notamment de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ;
- sollicite l'aide financière de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour l'animation du SAGE et l'animation de la feuille de route en 2026, et les opérations de formation, information sensibilisation prévues par le SAGE Nappes profondes de Gironde.

#### **5. Débat d'orientation budgétaire 2026**

Mme Monseigne introduit en rappelant l'augmentation des aides de l'AEAG et la création du SIVOM de la région Castets, du Langonnais et du Sauternais dont M. de Grissac rappelle les modalités qui y ont conduit.

Elle indique que la contribution du Département sera plafonnée au montant 2025 (soit 144 800 €) et souhaite que le travail engagé sur la révision des statuts du SMEGREG avance, pour une gestion solidaire de la ressource en eau.

La parole est donnée à M. de Grissac pour une présentation de ce rapport illustrée d'un diaporama.

Mme Monseigne évoque la nécessité d'envisager une évolution de la représentation du 3<sup>ème</sup> collège, premier contributeur au budget, afin de rééquilibrer la gouvernance de l'établissement.

M. de Grissac évoque également la nécessité de réviser le mode de calcul des contributions des membres. En effet, sur la base des règles actuelles, la contribution de Bordeaux Métropole augmentera automatiquement de manière notable à la mise en service du projet de champ captant des landes du Médoc.

M. Durand pense que le plus important est d'amener l'eau de substitution, les questions de financement pourront toujours être discutées par la suite.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés participant au vote (8 pour, 0 contre, 0 abstention), le Comité Syndical :

- prend acte des orientations budgétaires qui lui ont été présentées ;
- prend acte de la demande d'adhésion formulée par le SIVOM de la région de Castets, du Langonnais et du Sauternais, demande qui fera l'objet d'une délibération lors de la prochaine réunion du comité syndical ;
- retient le principe d'une augmentation du montant du cumul des contributions des membres sans incidence, toutes choses étant égales par ailleurs, sur les contributions des membres déjà présents ;
- prend acte de la demande du Conseil Départemental de voir limitée sa contribution au budget 2026 et décide d'y donner suite favorable par la réduction de la seule contribution du Département au budget 2026.

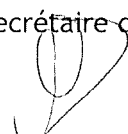


En l'absence de questions supplémentaires et de demandes de prises de parole, Mme MONSEIGNE remercie les participants, s'excuse pour les problèmes techniques rencontrés dans cette salle, rappelle que la prochaine réunion consacrée au budget primitif 2026 se tiendra le 04 mars 2026 à 10 heures au siège du SIAO de Carbon Blanc et sera suivie d'un déjeuner.

La séance est close à 11h30.

Fait à Bordeaux, le 12 février 2026

Le Secrétaire de séance



Bruno CLEMENT

La Présidente



Célia MONSEIGNE